

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE PAROISSE DE ST-JEAN

le 3 juin 2026

---

## 0. Accueil et liste de présences

Le président, Gilbert Zehnder, nous accueille et nous remercie de consacrer un peu de temps à la paroisse.

25 présents, 4 excusés dont le décan Patrick Kaufmann.

Le président propose une minute de silence pour les paroissiens décédés durant l'année, tout particulièrement pour Jean Sauthier, un pilier de Chexbres.

## 1. Méditation

M. le curé nous lit la prière attribuée à St-François d'Assise qui exprime bien la vie du Chrétien.

## 2. Acceptation de l'ordre du jour

Ordre du jour accepté à l'unanimité.

## 3. Nomination de deux scrutateurs

Jacques Smets et Daniel Wieland.

## 4. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée du 28 mai 2025

Aucune question.

Le pv est accepté à l'unanimité.

## 5. Rapport du président du conseil de Paroisse

Le président nous lit son rapport.

Que dire de 2025, une année sans trop de surprises, pas mal pour un début. Nous remercions les paroissiens qui ont accepté de nous soutenir financièrement tout comme pour la souscription annuelle 2025. Les comptes vous donnent le résultat de ces dernières opérations ainsi que les dons.

Collaboration avec les secrétaires de la paroisse pour divers travaux. J'en profite pour les remercier de l'excellent travail effectué et ceci à notre entière satisfaction. Mesdames Sonja Renaud et Myriam Melly se sentent bien à St-Jean et je les remercie pour leur engagement au service de tous.

Le rapport sur les comptes 2025 nous donne un aperçu des divers travaux que nous avons dû entreprendre.

Notre équipe pastorale fonctionne bien. Grâce à l'arrivée de l'abbé Cyrille von Mandach et l'engagement en été de notre ami Joseph Lukelu, nous avons passé un été pas trop perturbé. Un grand merci à nos prêtres pour leur engagement. Les coups de mains de notre ancien curé Bernard Sonney ont également été d'une grande aide.

Je remercie également le Conseil de paroisse de m'avoir laissé la bride sur le cou. Mais les années s'accumulent sur mes épaules et le besoin de renouveau se fait sentir.

Je suis toujours votre président par intérim et ceci depuis maintenant 8 ans. Un remplaçant se fait toujours attendre. Comme rien n'a évolué nous avons évoqué un projet de fusion de

nos deux paroisses. Au moment où j'écris ce rapport je ne connais pas la décision de l'assemblée générale de Notre-Dame du 26 mai 2026. Le résultat est : 34 votants, 34 pour. Un point également très important c'est le poste de sacristain. La situation actuelle fonctionne bien et je remercie encore nos 2 bénévoles Clotilde et Victoria. Une bonne nouvelle : Victoria a été nommée auxiliaire de communion. Malheureusement, Clotilde a été opérée du genou et peine à se remettre et c'est Victoria qui a repris l'entier du poste. Nous pouvons l'applaudir pour son dévouement à notre paroisse.

Le poste d'organiste fonctionne à notre satisfaction grâce à Daniel Robellaz.

L'animation de nos messes est assurée par Marie-Noëlle Sauders et Raphaëlle Jouhaud pour animer nos célébrations du samedi et parfois du dimanche. Merci à ces dames. Nos nouveaux animateurs du dimanche, soit Gerard Fiorenza et Madame Béatrice Kamber, nous sont d'un grand secours, ce sont jointes à eux Monique Verdon et parfois Monique Tachini. Merci à Daniel pour son travail de planification qui nous permet d'avoir un chantre pour chaque messe du week-end.

La messe du samedi soir manque parfois un peu de fréquentation alors qu'elle est la seule pour nos 2 paroisses.

Pour terminer je voudrais remercier nos sacristines, nos 2 concierges, l'équipe pastorale, les catéchistes, les lecteurs du jour ainsi que tous ceux qui travaillent dans l'ombre pour le bien de notre paroisse.

Avec votre aide et avec celle de l'Esprit Saint, nous pourrons aller de l'avant et dans cet espoir, je clos ici mon rapport et vous remercie de votre attention.

G. Zehnder

Président a.i. du Conseil de paroisse St-Jean

## **6. Rapport sur les comptes 2025**

Le président nous lit le rapport.

Mesdames, Messieurs,

Quelle bonne surprise, les chiffres 2025 continuent d'être positifs.

Commençons par les recettes : le subside de la FEDEC correspond au budget. Comme nous sommes une paroisse interculturelle, nous avons une plus grande aide de la FEDEC. Le budget à charge des communes était trop élevé, certaines charges prévues n'ont pas été réalisées. Les quêtes à libre disposition sont stables. Les quêtes obligatoires sont en hausse, dans ces quêtes figurent également celles pour l'UP. La souscription est en baisse, mais compensée par les dons reçus pour la demande de soutien du printemps et les dons divers. Les loyers de notre bâtiment de la cure sont conformes au budget. Bonne surprise, la location des salles derrière l'église est en hausse.

Au niveau des charges, vous constaterez que les salaires à charge des communes sont stables. Pour les salaires à charge de la paroisse, ils sont en baisse, en 2025, notre amie Myriam Melly a été accidentée pendant quelques mois. Le niveau de travail a été absorbé par nos 2 secrétaires. Grand merci à elles. Au niveau des frais d'entretien des bâtiments, après l'année 2024 où ils furent élevés, l'année 2025 est revenue dans la norme même légèrement plus bas. Normalement, ces frais sont pris en charge par les communes, mais nous ne connaissons qu'à fin 2026 le montant de leur participation exacte. Certains frais ne sont pas pris en charge. Le tronc des lumignons modifié ne nous cause plus de problèmes.

L'Unité pastorale a eu des comptes équilibrés et nous n'avons pas dû la renflouer en 2025. Le décanat a été renfloué en 2025, fr. 500.-. Nous avons modifié notre central téléphonique. Nous attendons toujours la facture du fournisseur, mais grâce à la baisse des frais de téléphonie en 2026, nous devrions en rester à un montant stable. Le bilan ne demande pas de commentaire spécial, les fonds disponibles ayant été affectés par les divers points mentionnés ci-avant et les liquidités ont légèrement augmenté. Comme les comptes 2025 sont bons, nous avons décidé de faire bénéficier les 2 communautés du Mont-Pèlerin et Chexbres d'une ristourne de 20 % qui leur sera déduite en 2026 et ceci pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis mon arrivée à la présidence.

## **7. Rapport des vérificateurs**

Catherine Vouilloz et Jacques Smets.

Catherine Vouilloz nous lit leur rapport qui est joint au présent pv.

Les vérificateurs certifient que les chiffres du bilan et du compte d'exploitation sont exacts.

Ils remercient PK Fiduciaire SA pour la bonne tenue des comptes. Ils nous demandent d'approuver les comptes 2025, donner décharge à la trésorière et aux vérificateurs des comptes et prendre acte du présent rapport.

## **8. Budget 2026**

Le président nous lit le rapport.

Au niveau des recettes, le subside de la FEDEC est stable. Le budget à charge des communes est maintenu, étant accepté comme tel par les Communes. Pour information, le budget est déposé à fin juillet 2025. L'augmentation en 2026 provient de la provision pour la révision de la citerne de l'église qui doit être révisée en 2026.

Le montant des quêtes est difficilement prévisible et a été maintenu au montant des quêtes 2025.

Les charges ont été prévues comme pour le budget 2025.

Finalement, l'exercice 2026 devrait montrer un léger bénéfice de FR. 2'370.00.

En 2026, nous allons effectuer une remise en ordre du jardin de la cure afin d'en assurer un entretien plus simple. Nous avons un devis de Fr 7'000.- dont le montant sera pris en charge par la dissolution de provisions à libre disposition.

Je suis également à votre disposition pour toute question.

Pas de question.

## **9. Approbation des comptes 2025 et budget 2026**

Les comptes 2025 et le budget 2026 sont approuvés à l'unanimité.

## **10. Décharge au Conseil de paroisse, à la trésorière et aux vérificateurs des comptes**

Décharge est donnée à l'unanimité tant à la trésorière qu'aux vérificateurs des comptes et au Conseil de paroisse.

## **11. Nomination des vérificateurs des comptes**

Catherine Vouilloz et Jacques Smets, Raymond Martinal suppléant sont réélus.

## **12. Election ou démission d'un(e) ou de conseiller(s) de paroisse**

Nous avons reçu une candidature émanant d'un ancien paroissien que nous désignerons sous. M. CB. Elle sera versée aux archives de la paroisse.

Mme Jolliet Barbey demande à M. CB où est sa résidence principale, elle est à Charmey. Il est souvent à Corsier, notamment en tant que proche-aidant de sa mère.

L'abbé Glasson relève ne pas avoir apprécié dans cette candidature l'analyse suivante : « Il est donc particulièrement triste de constater qu'aujourd'hui certains semblent davantage préoccupés par le verrouillage administratif de la parole que par l'accueil de nouvelles forces vives au service de la paroisse ». C'est méconnaître la paroisse St-Jean et le travail du conseil de paroisse.

Mme Vouilloz est très étonnée de lire maintenant une telle candidature qui ne démontre par une volonté expresse de vouloir s'intégrer et travailler pour le bien de la communauté. Cette candidature est déjà clivante.

M. Wirthner ressent un malaise d'entendre un conflit au sein d'une église.

L'abbé Tudor relève aussi ce malaise. Il a l'impression qu'il manque quelque chose pour cette candidature semble authentique. Ce n'est pas le lieu de régler un conflit latent entre deux personnes.

L'unanimité de l'assemblée est d'accord de procéder au vote à main levée plutôt qu'à bulletins secrets.

A la question : Etes-vous d'accord de nommer M. CB au conseil de paroisse ? La réponse est non à l'unanimité et 1 abstention.

Lors du vote pour le renouvellement des mandats, le Président demandera à l'assemblée de lui accorder encore une année, notamment pour la « passation de pouvoirs ».

## **13. Renouvellement des mandats des membres du Conseil de Paroisse**

Personne n'est soumis à élection, sauf le président.

La secrétaire de la FEDEC a dit à M. Zehnder qu'il pouvait se représenter mais devait avertir l'assemblée que c'est en dérogation des statuts de la paroisse puisque ça fait 19 ans qu'il est président.

Acceptez-vous que M. Zehnder se représente pour une année ? 12 pour, 1 abstention.

Acceptez-vous de renouveler les mandats des membres du conseil ? Oui à l'unanimité.

Tous les mandats sont renouvelés.

Gilou lance malgré tout un appel. Nous sommes 6'857 catholiques dans la paroisse de St-Jean. Il constate que plus personne ne veut prendre de responsabilité.

## 14. Rapport pastoral

L'abbé Jean Glasson nous lit son rapport.

Chers paroissiennes et paroissiens, chers invités,

Chaque année, un événement « phare » a marqué l'année pastorale. En 2025, nous avons vécu une magnifique fête de **jubilé des 50 ans d'ordination de notre cher Père Arturo Parolo**. De nombreux confrères sont venus d'Italie et de Suisse pour l'entourer dont le provincial des capucins. C'était vraiment une magnifique fête dans l'élan interculturel qui caractérise notre unité pastorale. Je remercie le comité d'organisation et son président, M. Nicolas Viatte, ainsi que tous les bénévoles des communautés linguistiques et territoriales qui se sont mobilisés. Je relève la constitution d'une chorale *ad hoc* constituée de chanteuses et chanteurs francophones et italophones également dirigées par M. Nicolas Viatte.

Depuis notre dernière assemblée, l'équipe pastorale a connu des changements : le départ à la retraite de **Mme Ana Abuin**, animatrice pastorale de la communauté hispanophone a conduit à la nomination de **Mme Sarah Blanchard** qui lui a succédé. En cours d'année, le chapelain de la communauté lusophone, le **Père Lindoval José da Silva**, a donné sa démission pour raison de santé. Je remercie le **Père Laercio da Rosa**, Directeur de la mission lusophone de Lausanne de son implication pour non seulement célébrer les messes à Vevey, mais également assumer le suivi des baptêmes et des dossiers de mariage. Merci également à **Mme Vivana Santos** et au conseil pastoral de la communauté qui a assuré la transition. De façon inespérée, notre évêque a nommé le **Père João Paulo Brito da Costa**, prêtre diocésain de Braga, nouveau chapelain dès le 1<sup>er</sup> avril dernier. Le Père João a étudié à Paris et à Rome. En plus du portugais, il parle donc aussi français et italien. Les débuts de cette collaboration sont très prometteurs.

Les activités pastorales se poursuivent avec toujours un accent sur les **conférences**, mais aussi sur le développement de tout ce qui favorise un esprit de famille au sein de notre unité pastorale : café/croissant une fois par mois après les messes de 8h30 à Notre-Dame et St-Jean, petit-déjeuner et fête patronale à Blonay en septembre lors de la fête patronale, thé chaud à la fin des messes de l'Avent à St-Jean, repas paroissial de Noël à Notre-Dame, apéritifs pour les paroissiens les 1<sup>er</sup> dimanche du mois à Chexbres, Mont-Pèlerin et Blonay, soupe de carême après la messe du mercredi des cendres à Notre-Dame, repas canadien après la messe des Rameaux à Notre-Dame, messe et pique-nique aux Pléiades à l'Ascension.

Grâce à l'impulsion de Catherine Blanchon, avec notre paroissien Louis Deltour et Katia Cazzaro de la pastorale du tourisme, un cycle de conférences et visites des églises construites par le Groupe de St-Luc est en cours et attire, pour chaque visite entre 15-20 participants.

La vie des petits **groupes de prière et d'échange** est très importante pour approfondir ce sens communautaire : conseil pastorale de l'UP (CUP), chapelet, adoration des mercredis et vendredis soir, mais aussi une fois par mois au Mont-Pèlerin et de nuit à Notre-Dame (23h à minuit), Amis de Jésus Euchariste, Cénacles du Mouvement sacerdotal marial, Mouvement chrétien des retraités, Groupe biblique avec Carole Sooknah, Conférence St-Vincent-de-Paul.

La **formation** des bénévoles tient également un rôle important avec une soirée des lecteurs le 5 juin 2025.

Dans le cadre du **Jubilé 2025** « Pèlerins d'Espérance », l'abbé Cyrille a accompagné les confirmés à Rome en avril, et les jeunes du groupe TALLMA se sont rendus à Rome pour le jubilé des jeunes

en août. Dans notre UP, sur proposition du conseil pastoral, nous avons organisé en lien avec la pastorale du tourisme des marches qui suivaient le tracé de la via Francigena. Un pèlerinage a également été organisé à Bourguillon et à la cathédrale de Fribourg le 8 novembre 2025. Merci aux bénévoles qui se sont impliqués pour les organiser !

Je remercie mes confrères prêtres et tous les membres de l'EP, ainsi que tous les bénévoles et les collaborateurs professionnels (sacristain, concierge, secrétaire, organiste, cuisinière, femme de ménage de la cure) pour leur engagement magnifique au service de la vie de notre UP et plus particulièrement de notre paroisse St-Jean.

Quelques chiffres pour 2025 :

- Nombre de paroissiens : 6'857 à St-Jean et 9'621 à ND= UP 16'478
- Sorties d'Eglise : 7 à St-Jean et 11 à ND
- Entrées dans l'Eglise : 1 à St-Jean et 0 à ND
- Baptêmes : 23 à SJ et 58 à ND
- Communions : 6 à SJ et 33 à ND
- Confirmations : 37 (UP)
- Mariages : 0 à SJ et 5 à ND (+20 préparés par nos soins se mariant à l'étranger – 12 ND, 8 SJ)
- Funérailles : 21 à SJ et 60 à ND
- Messes dominicales : 4/dimanche à SJ et 6/dimanche à ND
- Messes en semaine : 4/semaine à SJ et 6/semaine à ND

Nous comptons 242 enfants catéchisés, sans compter ceux qui suivent la catéchèse dans les communautés linguistiques.

Quelques perspectives prochaines :

- 14 juin 2026 à 10h30 : Messe d'action de grâce pour les 70 ans de la Mission italienne à Vevey ;
- 29 juin au 3 juillet 2026 : pèlerinage des servants de Messe et familles à Rome ;
- 27 septembre 2026 à 10h30 : Messe des Peuples dans le souffle de S. François d'Assise, suivie d'un repas communautaire interculturel.

Par l'intercession de S Jean, patron de notre paroisse, que Dieu nous accorde largement sa bénédiction, afin que notre paroisse soit de plus en plus vivante et rayonnante de la joie de l'Evangile !

Abbé Jean Glasson, curé et doyen

L'abbé Jean explique le territoire de l'Unité pastorale.

## **15. Avenir de la Paroisse St-Jean**

Les conseils de Notre-Dame et St-Jean se sont concertés, puis le conseil de Notre-Dame est venu voir les bâtiments de St-Jean. Suite à quoi, ils nous ont fait part de leur accord pour une fusion.

Suite à l'assemblée générale de Notre-Dame du 26 mai dernier, cette fusion est été acceptée par 34 voix et aucune abstention.

Nous devons voter ce soir pour ou contre cette fusion.

Nous dépendons encore des communes, de la FEDEC et de l'Evêque.

La convention signée avec les trois communes en 1974 devra être revue et resignée en cas de fusion.

L'Unité pastorale gère tout ce qui concerne la pastorale, notamment le côté financier. Nous avons appris à travailler ensemble depuis plus de dix ans. L'arrivée de l'abbé Jean a facilité le processus.

La prochaine étape sera la constitution d'un groupe de travail qui sera chargé d'élaborer les nouveaux statuts de la nouvelle paroisse qui devront être validés par les deux conseils de paroisses puis par les assemblées, si nous avons l'accord de la FEDEC. Puis ce sera soumis à l'Evêque.

La fusion permet de rationaliser les questions de finances, gestion des bâtiments, du personnel. Cela engendrera une plus grande visibilité notamment auprès des communes.

Il y aura une nouvelle convention avec les communautés territoriales.

Actuellement, nous avons une structure paroissiale et une structure Unité pastorale. La structure Unité pastorale va disparaître avec la fusion, la comptabilité de l'UP sera intégrée dans les comptes de la nouvelle paroisse.

C'est le nouveau conseil de paroisse qui ira discuter avec les communes.

M. Bertschy demande comment nous allons inviter les paroissiens. Une communication sera faite à tous les paroissiens.

M. Murisier demande à qui reviendrait la chapelle de Blonay si tout à coup il n'y a plus de paroissiens et que la communauté est dissolue ? On ne peut pas aliéner ; la chapelle devient propriété de la FEDEC.

Le président demande si nous sommes d'accord de continuer le processus de fusion ?  
Accepté à l'unanimité.

## **16. Propositions individuelles**

Mme Bertschy a fait les demandes suivantes :

1. Liste des bénéficiaires des places de parc accompagnée des loyers mensuels, avec réévaluation des loyers : le Président indique que cela relève de la protection des données. Ces informations ne seront pas communiquées.
2. Elle souhaite obtenir une copie de la convention liant la paroisse St-Jean à la Commune de Vevey concernant le terrain de sport : le conseil de paroisse ne communiquera pas ce document datant de 1974 ; il est lu lors de la présente assemblée.

Les présidentes de Chardonne, Jongny, Mt-Pèlerin et Chexbres, Puidoux, Rivaz, St-Saphorin remercient le conseil pour la ristourne faite sur nos participations.

## **16.Verre de l'amitié**

Séance levée à 22h04

Pascale Jolliet Barbey, secrétaire a.i.

.....